

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**CONFÉRENCE SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE :  
COMMENT REMPLIR SON VENTRE... SANS REMPLIR SES POUBELLES**

**Granby, 16 octobre 2017** – Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets qui se déroulera du 21 au 29 octobre, la MRC de La Haute-Yamaska présente, le 23 octobre prochain, la conférence *Comment remplir son ventre... sans remplir ses poubelles* qui porte sur le gaspillage alimentaire.

Animée par Éric Ménard, coordonnateur du Réseau contre le gaspillage alimentaire (RÉGAL), la conférence propose une réflexion sur les causes et les conséquences du gaspillage alimentaire. Il sera également question des mythes sur l'alimentation, comme la date de péremption et la conservation des aliments à la maison. Au terme de la soirée, les participants seront en mesure de faire des choix plus judicieux pour consommer mieux.

Au-delà des pertes générées lors de la production, du transport et de la transformation des aliments, il faut rappeler que le comportement du consommateur a un impact sur le gaspillage alimentaire. En effet, selon RECYC-Québec, 47 % du gaspillage alimentaire se fait à la maison. Par année, une famille moyenne jette 770 \$ de nourriture, soit 123 kg de fruits et légumes ainsi que 16 kg de viande. C'est l'équivalent du poids d'un ours.

« Avec cette conférence, la MRC souhaite permettre aux citoyens intéressés de nourrir leur réflexion sur le gaspillage alimentaire. Que ce soit pour des raisons environnementales ou économiques, le gaspillage alimentaire est un enjeu qui devrait tous nous interpeller et sur lequel nous pouvons tous agir », explique M. Pascal Bonin, préfet de la MRC.

La conférence aura lieu le lundi 23 octobre, à 19 h, à l'auditorium du Cégep de Granby et l'admission est gratuite pour les résidents de la Haute-Yamaska. Pour plus d'information, consultez le [www.haute-yamaska.ca](http://www.haute-yamaska.ca).

– 30 –

Source : Marlène Pawliw  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
450 378-9976, poste 2239